

Tarifs

Les tarifs de l'accueil de loisirs sont basés sur le barème n° 1 de la CAF.

Chaque accueil a un tarif forfaitaire, dont le calcul s'effectue en fonction:

- des ressources annuelles déclarées de la famille
- du nombre d'enfants déclarés à la CAF
- de l'amplitude de l'accueil (ex : 1h45 pour le périscolaire matin)

Les tarifs sont donc propres à chaque famille.

Exemple pour 1 enfant

Périscolaire matin (1h45) : De 0,35€ à 2,25€

Repas : En cours

Temps d'animation midi (1h00) : De 0,20€ à 1,29€

TAP (1h00) : De 0,20€ à 1,29€

Périscolaire soir (2h30) : De 0,50€ à 3,22€

Mercredi après-midi (4h00) : De 0,82€ à 5,50€

Exemple de situation

- «mon enfant vient de 8h00 à 8h45» : je paie le forfait du matin.

- «mon enfant vient le midi»: je paierai le forfait du temps d'animation + le prix du repas.

Vous recevez une facture en fin de mois. La facturation s'effectue à terme échu.

Contacts

Accueil de loisirs

Cambronne les Clermont

1.00, rue de Clermont

60290 CAMBRONNE LES CLERMONT

Tel : en cours

Mail : en cours



L'équipe

Directrice : Christelle Antic

Equipe d'animation : Maïté et 2 animateurs à embaucher.

Accueil de Loisirs
Cambronne
Les Clermont



Réunion Publique
le 21 juin à 18h30
nouveau bâtiment périscolaire

Mairie de Cambronne
Les Clermont

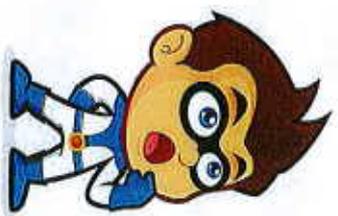
En partenariat avec



Présentation

La municipalité de Cambronne a choisi de confier la gestion de l'accueil de loisirs de la commune.

« La délégation de gestion signifie qu'un prestataire sera chargé de coordonner l'activité de la structure aux niveaux pédagogique et administratif. La collecte des recettes reste sous la responsabilité de la municipalité par le biais du Trésor public. »



La structure

L'Accueil de loisirs est un lieu d'apprentissage dans un cadre ludique pour les enfants. Sa fonction, en dehors d'être un mode de garde, est de permettre aux enfants de vivre des loisirs éducatifs variés (initiations sportives, activités manuelles et culturelles, sorties, etc.) adaptés à leurs besoins et à leurs envies.



L'accueil de loisirs de Cambronne Les Clermont est habilité par la direction de la jeunesse et des sports. Il est financé par la municipalité et la CAF de l'Oise. Il est l'objet d'un suivi par les organismes de contrôle tels la PMI, les services sanitaires et vétérinaires, et la DDCS.

L'accueil de loisirs est ouvert aux enfants de Cambronne Les Clermont. Pour venir, il suffit d'être inscrit.

Inscription

Comment s'inscrire?



Le dossier d'inscription est obligatoire pour chaque enfant. Il est valable une année civile complète. Il est renseigné à l'accueil de loisirs auprès de l'équipe.

Photocopies à fournir pour l'inscription

- Livret de famille
- Dernier avis d'imposition
- Carnet de santé (volet vaccination)
- Attestation de sécurité sociale
- Carte mutuelle

Permanences d'inscription à la salle du presbytère

Lundi 27 Juin 18h00-19h00

Jeudi 30 Juin 18h00-19h00

Accueils et Horaires

Le périscolaire matin 7h00 - 8h45

L'enfant commence sa journée dans le calme. Il peut profiter des jeux et du matériel que le centre met à sa disposition pour s'amuser avec l'animateur dans un cadre calme et se préparer tranquillement pour entrer à l'école.

La restauration scolaire 11h45 - 13h15

Nous proposons aux enfants de manger dans le calme afin qu'il puisse se détendre. Ensuite, des ateliers sont organisés et encadrés par les animateurs. C'est aussi un temps d'apprentissage de l'hygiène et du goût.

Les Temps d'Activités Péri éducatifs (TAP)
15h30 - 16h30

Ce temps permet de proposer aux enfants des activités à thème, encadrées par des membres de l'équipe ou des intervenants extérieurs (activités manuelles, culturelles, initiations sportives, etc.). Nous travaillons sous forme de cycle et par groupe d'âges afin de varier les contenus.

Le périscolaire soir 16h30-19h00

Les enfants goûtent puis ont la possibilité de faire leurs devoirs avec l'animateur. Ensuite, ils jouent librement ou participent aux activités organisées par les animateurs.

Le mercredi 7h00-8h45 et 11h45-19h00

La journée des enfants est rythmée entre activités libres, activités manuelles, activités sportives, activités culturelles, temps d'apprentissage de l'hygiène, du repas, temps individuelles et collectifs. L'objectif principal de cet accueil est de permettre aux enfants de s'amuser en apprenant tout en respectant leurs capacités et leurs rythmes.